



Beaumont, le 16 juillet 2024

Élus de la Ville de Beaumont

A

M. Olivier BIANCHI

Président de Clermont Auvergne Métropole
64, 66 avenue de l'Union soviétique
BP 231 63007 CLERMONT-FERRAND

M. François RAGE

Président du SMTC
2 bis rue de l'Hermitage
63 063 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

SECRETARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS

N/Réf : JPC/NM/MJ/2024-72

Monsieur le Président de la Métropole,

Monsieur le Président du SMTC,

Dans une correspondance en date du 14 juin, Monsieur Jean-Paul CUZIN, Maire et membre du Bureau Métropolitain ainsi que Monsieur Patrick NEHEMIE, 1^{er} Adjoint, Conseiller Métropolitain et Vice-Président du SMTC ont attiré votre attention sur l'organisation des transports en commun sur le territoire beaumontois dans le cadre des travaux de mise en œuvre du projet INSPIRE.

Lors du Conseil municipal du 25 juin, le projet INSPIRE est une nouvelle fois revenu dans les débats de notre Assemblée. Au-delà de nos différences de sensibilités, nous souhaitons collectivement et unanimement, trouver une solution adaptée pour les Beaumontois en proposant, avec votre concours un niveau de service à la hauteur de l'ambition du nouveau réseau de transport.

Nous avons pris bonne note de la réponse du Président du SMTC le 4 juillet et noté les différentes modifications et améliorations que vous avez d'ores et déjà prises en compte pour répondre favorablement à certaines de leurs demandes et nous vous en remercions.

Avant de rentrer dans le détail, nous pensons qu'il est avant tout nécessaire de revenir sur quelques grands principes qui doivent guider la restructuration du réseau de transport en commun sur notre commune. A l'échelle de Beaumont, il faut que le réseau permette :

- De desservir le mieux possible le collège de Beaumont : avec la suppression de la transversale de la ligne 8, les collégiens du quartier de Vallières doivent aller à pied au collège et n'ont plus la possibilité de récupérer la ligne 8 à la Mairie.
- Permettre aux lycéens beaumontois d'aller dans leurs lycées de secteur (Blaise Pascal et Jeanne d'Arc) rapidement, efficacement et simplement du lundi au samedi (heures d'ouverture des lycées).

MAIRIE – 20 rue de l'Hôtel de Ville – 63110 BEAUMONT
Services administratifs 04 73 28 88 00 – Services Techniques 04 73 28 88 08
Mail : contact@beaumont63.fr – Site internet : www.beaumont63.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

- Permettre aux Beaumontois d'aller travailler en ville de manière simple, efficace et confortable du lundi au samedi : idem, la modification de la ligne 4 entraîne une baisse de qualité de service, voire une absence de desserte le samedi pour les quartiers Saint-Verny, Collonges, Artière par exemple.
- Permettre aux Beaumontois d'aller en ville le week-end : la modification de la ligne 4 ainsi que l'arrêt de la ligne 42 le week-end, laissent de côté des pans entiers de Beaumont, en particulier les quartiers cités précédemment (Saint-Verny, Collonges, Artière, Champ Madame et AFU Bernard Maitre).

Une fois ces grands principes rappelés, les points que nous abordons dans ce courrier reprennent des propositions qui ont été faites à différentes occasions par les membres de notre Conseil, de la majorité comme de l'opposition et de Beaumontois.

Nous tenons à vous faire collectivement part de notre très grande inquiétude ainsi que de notre mécontentement quant à la considération générale et concrète de la commune de Beaumont.

En effet, nous déplorons l'absence de solutions réelles sur un certain nombre de sujets en matière de gestion de la circulation automobile et de déploiement des transports en commun.

En ce sens, au-delà des votes qui peuvent s'exprimer lors des Conseils municipaux, nous tenons à vous alerter sur l'important mécontentement des Beaumontois auxquels nous nous associons pour l'occasion et qui, pour un grand nombre de revendications ont pu être formalisées lors de la réunion publique organisée par le SMTC et animée par son Directeur le 15 mai dernier.

Nous souhaitons donc, collectivement et unanimement, trouver une solution adaptée pour les Beaumontois en proposant, avec votre concours, un niveau de service à la hauteur de l'ambition du futur réseau de transport et adapté à la contribution financière réelle des Beaumontois ainsi qu'à l'apaisement de la circulation en cœur de Métropole.

Dans cet objectif et sur proposition de Monsieur le Maire, une commission adhoc intergroupes a été installée le 9 juillet afin de permettre la formalisation des propositions ci-dessous :

1- Préserver nos commerces, services de proximité et répondre aux besoins des familles en modifiant les arrêts de la ligne 4

L'amélioration de la desserte de l'Hôpital de la Châtaigneraie doit effectivement être améliorée pour permettre un désengorgement de la circulation automobile dans notre commune. Cette amélioration ne peut se faire en baissant le niveau de service pour une partie de la population beaumontoise. Nous appelons de nos vœux un dédoublement partiel de la ligne actuelle afin de conforter la ligne historique, sur la partie avenue du Mont-Dore, disposant d'un arrêt devant les commerces de proximité et la maison médicale entre l'arrêt Matharet et l'arrêt Montpoly.

Les usagers, les commerçants, les professionnels du cabinet médical ainsi que les élus notamment, ne comprennent pas l'argumentation visant à exclure cette possibilité de dérivation, d'autant que l'infrastructure existe déjà sur l'avenue du Mont Dore et n'engendrerait donc pas de modification de distance ni de coûts supplémentaires. Il apparaît évident que cette nouvelle situation dégraderait le service proposé déjà depuis de nombreuses années aux usagers du secteur et attiserait encore un peu plus la rancœur des Beaumontois, en les éloignant du pôle d'activité regroupant douze professionnels dans ce secteur.

Nous sommes par ailleurs très dubitatifs quant à la durabilité des infrastructures routières, notamment du tapis de roulement, qui devra supporter les 136 passages quotidiens sur les routes du quartier de la Châtaigneraie sans même parler des risques accidentogènes que ces passages vont engendrer sur une voirie non adaptée. Sans remettre en cause l'objectif de mieux desservir la Châtaigneraie, la dérivation maintiendrait une bonne desserte de cet établissement tout en allégeant le trafic sur la rue de Montpoly et répondrait aux attentes des habitants, usagers et professionnels implantés au carrefour avenue du Mont Dore – rue de la Châtaigneraie ou à proximité.

Cette dérivation partielle de la ligne 4 a déjà existé et était appréciée des Beaumontois.

Nous serons sur ce point extrêmement attentifs quant à l'évolution de la situation et ne manquerons pas de nous associer aux initiatives qui pourraient naître pour soutenir les commerces de proximité et leurs clients qui sont précieux à la vie de notre cité.

2- « Beaumont, commune abandonnée par les transports en commun métropolitains en soirée et le weekend ! »

Afin de couper court à de telles rumeurs, nous souhaiterions, dès que possible, disposer d'une simulation de fonctionnement du réseau sur la commune en soirée et durant le weekend.

En effet, suite à l'absence de circulation de la future ligne 42 les samedis et dimanches, les usagers se retrouveront éloignés du réseau alors même que ce dernier est gratuit pour faciliter l'accès au cœur de Clermont-Ferrand par les transports en commun.

Il est à noter que Beaumont sera une ville « frontière » et qu'aucun dispositif n'a d'ores et déjà été prévu pour gérer les véhicules qui devront rester en dehors du périmètre de la ZFE : parking relais, fréquence de bus accrue. Nous regrettons votre réponse relative au C-VELO et affirmons que l'implantation d'une ou plusieurs stations répondrait parfaitement aux modalités de déplacement des Beaumontois, notamment d'étudiants et stagiaires de l'AFPA, souhaitant se rendre notamment au CHU (point de passage du Tram), aux Cézeaux et aux Universités.

Le dédoublement sectorisé de la ligne 4 proposé préalablement permettrait selon nous de corriger ce problème à minima.

Conscients et solidaires d'un certain nombre d'enjeux dépassant nos frontières communales, nous demeurons pour autant les relais et dans certains cas de figure les ardents défenseurs des pré-occupations quotidiennes de nos administrés avec lesquels nous pouvons partager un certain nombre d'inquiétudes.

3- Apaiser concrètement et très rapidement la circulation de la rue de Varenne et de la route de Romagnat afin de favoriser les déplacements doux complémentaires aux transports en commun pour accéder au cœur métropolitain :

Nous attirons votre attention sur cet axe Varenne/Route de Romagnat où la circulation des bus et des véhicules est devenue démesurément dense et donc dangereuse pour les piétons ou les vélos qui osent s'y aventurer.

Cette situation est d'autant plus critique et nuisible aux riverains que la fréquentation de cet axe n'a cessé d'augmenter au fil des mois du fait des changements de plan de circulation et des reports de véhicules.

Nous avons fait en ce sens, dès notre prise de fonction, par l'intermédiaire du Maire de Beaumont, une proposition de parking relais avec une voie propre sur le tracé de l'ancienne voie dite « LUSO ». Malheureusement, aucune solution ne semble pouvoir être trouvée.

Dans ce contexte, une réflexion sera menée sans délais pour l'installation d'un dispositif permanent (ex : radar) ayant pour objectif, à défaut de pouvoir mettre en œuvre un réel partage de la voirie, de réguler la vitesse sur ce tronçon et ainsi pacifier la circulation. Il est à noter qu'une association de riverains particulièrement motivés semble être en cours de constitution.

Métropolitains convaincus, porteurs de réelles propositions qui dépassent le périmètre de notre commune, nous sommes persuadés que notre volonté d'approfondir le dialogue sur les enjeux cruciaux d'aménagement et de structuration de nos espaces urbains trouvera rapidement et concrètement un écho favorable.

En effet, il semble être dans l'intérêt de chacun de couper court à toute forme de radicalisation et mobilisations spontanées, quelles qu'elles soient, afin que le réseau INSPIRE puisse répondre aux attentes de l'ensemble des Métropolitains et ainsi contribuer aux changements de pratiques qui s'imposent.

Dans l'attente de la mise en œuvre de nos différentes demandes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Métropole, Monsieur le Président du SMTC, nos sincères et respectueuses salutations.

Pour le Groupe Aimer Beaumont

M. Damien MARTIN
M. Alain DUMEIL
Mme Josiane BOHATIER
M. Jean-Pierre COGNERAS

Pour le Groupe Beaumont avec vous

M. Jean-Paul CUZIN
M. Patrick NEHEMIE
Mme Nadine DAMBRUN
M. Christian DURANTIN
Mme Christine LECHEVALLIER
M. Guy PICARLE
Mme Martine MEZONNET
M. Jean-François VIGUES
M. Hervé GRANDJEAN
Mme Cristina MESLET
M. André WALTER
Mme Valérie BERTHEOL
M. Damien PESSOT
M. Philippe ROCHETTE
Mme Aicha GASSER
Mme Béatrice STABAT-ROUSSET
M. Francis GAUMY
Mme Josiane MARION
M. Michel PREAU
Mme Françoise MASSOUBRE
M. Vivien GOURBEYRE
M. Aurélien BAZIN

MAIRIE – 20 rue de l'Hôtel de Ville – 63110 BEAUMONT
Services administratifs 04 73 28 88 00 – Services Techniques 04 73 28 88 08
Mail : contact@beaumont63.fr – Site internet : www.beaumont63.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire